



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D015_2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-six mars à dix-neuf heures trente le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de François DEVILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 mars 2018

Etaient présents : Mesdames DESPRES Muriel, CHABOUD Any, DUMAS Isabelle, FAVRE-VICTOIRE Christiane, DUSSAPT Christiane, FAUDOT Claudine, GOUACHON Véronique, BOISSINOT Muriel, SENTISSI Bertille, BOUTTEVILLE Françoise et Messieurs DEVILLE François, NEURAZ Gilles, FAVIER-BOSSON André, BONDURAND Jean-Claude, BECHEVET Patrick, BERGERON Pierre, CONDEVAUX Jean-François, DUBOULOZ Emmanuel, GASPARINI Gil-Laurent, RUCHON Gaëtan, BOCHENT Pierre, PILLOT Jean-François.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur LARDON Jean-Yves ayant donné procuration à Monsieur GASPARINI Gil-Laurent

Absents excusés : Mesdames EPRON Catherine, MARTIN Annick, DEFROMONT Isabelle, et Monsieur MILLET Patrick

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal et ce, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Christiane FAVRE-VICTOIRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

7.1 Décisions budgétaires

Objet : Subventions aux associations – Attribution 2018

Exposé : Monsieur le Maire

La commission des finances a travaillé à la répartition des subventions 2018. Ces subventions sont inscrites au budget 2018 au compte 6574. Les crédits ouverts à cette ligne l'ont été à hauteur de 65 000€.

Après avoir analysé chaque demande, pris connaissance des subventions versées en 2017, pris en considération les besoins spécifiques de chaque association et le contexte budgétaire de la collectivité, les membres de la commission ont émis les propositions suivantes :

NOM ASSOCIATION	PROPOSITIONS COMMISSION FINANCES
Accompagner Favoriser Soutenir (AFS) / Roparun	
ART TERRE	1 000 €
L'ECOLE A L' HOPITAL	200 €
PROSE HIT	500 €
ALLINGES AUTREFOIS	1 450 €
ANCIENS COMBATTANTS FNACA	100 €
APE (Association des Parents d'Elèves)	3 000 €
ASCA (Association de Sauvegarde des Châteaux Allinges)	500 €
ATEL SKI	1590 €
BATTERIE FANFARE MARGENCEL (Brise du Léman)	600 €
BIBLIOTHEQUE SONORE DE THONON	100 €
CLALS (Cercle Littéraire Artistique)	2 350 €
Coopérative Scolaire La Chavanne	11 000 €
EURCASIA	900 €
FESTIV'ALLINGES	1000 €
FOULEES CHABLAISIENNES	500 €
LES VIEUX TRAPPETS	500 €
Loisirs et Sports Adaptés en Chablais	1 600 €
MJC D'ALLINGES	12 000 €
PRESENCE CHABLAIS JALMALV Léman-Mont-Blanc	500 €
Société Sportive d'Allinges (Foot)	9 500 €
Team Allinges Publier	4 500 €
Tennis Club d'Allinges	6 500 €
Théâtre d'Allinges	800 €
Teamseilles – Char carnav'allinges	400 €
Les jeunots – Char carnav'Allinges	400 €
Le désenclavement du chablais – Char carnav'Allinges	400 €
Ecole – Char carnav'Allinges	400 €
TOTAL	62 290,00 €

Isabelle DUMAS et Jean-François PILLOT quittent la salle car ils ne souhaitent pas participer au vote en raison de leur implication dans certaines associations.

Décision :

Après débat et vote,

Le Conseil Municipal, à 18 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Muriel BOISSINOT, Christiane DUSSAPT et Claudine FAUDOT),

- **Approuve** les propositions d'attribution de subventions aux associations susmentionnées pour l'année 2018
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document, toutes pièces administratives et comptables se rapportant à ces subventions.

Nbre de conseillers en exercice	27
Présents	20
Votants	21
Pour	18
Contre	0
Abstentions	3

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

François DEVILLE

